

2011-12-14

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Les salaires dans le secteur public

(Article pour la *Revue économique* de décembre 2011)

Les rémunérations versées par les administrations publiques en Belgique atteignaient le quart des dépenses primaires des administrations publiques en 2010. Dans le contexte actuel, où une consolidation budgétaire s'avère nécessaire, il importe dès lors d'examiner si cette composante des dépenses peut éventuellement constituer une source d'économies budgétaires, y compris par le biais des salaires.

Après avoir fait le point sur le niveau de l'emploi dans le secteur public dans une publication antérieure<sup>1</sup>, cet article se penche principalement sur les écarts salariaux entre le secteur public et le secteur privé. Il s'intéresse surtout à la situation de la Belgique, à l'aune de neuf autres pays de la zone euro (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grèce, Italie, Irlande, Portugal et Slovénie), à propos desquels une étude fondée sur des données microéconomiques a été réalisée.

Dans la plupart des pays analysés, les salaires sont plus élevés dans le secteur public que dans le secteur privé, et ce selon les données tant macroéconomiques que microéconomiques utilisées. Les premières ne permettent pas de considérer les différences quant aux caractéristiques des populations travaillant dans ces deux secteurs. En effet, le secteur public se compose, notamment en Belgique, de davantage de femmes, de travailleurs plus âgés, ayant un niveau d'éducation plus élevé, mais dont le temps de travail est plus limité et qui occupent moins souvent une position managériale. Afin de prendre ces facteurs en considération dans la comparaison entre les salaires des deux secteurs, il a été fait appel aux données microéconomiques tirées de l'enquête EU-SILC. Les observations fondées sur les données micro- et macroéconomiques se confortent néanmoins largement.

L'analyse montre que les pays où l'écart salarial est en moyenne le plus important, à l'avantage des travailleurs du secteur public, sont également les pays qui éprouvent actuellement des difficultés budgétaires. Selon les données microéconomiques, les écarts salariaux - exprimés en termes horaires nets - sont supérieurs à 20 % au Portugal, en Espagne, en Italie et en Grèce. En Irlande, cet écart atteint près de 14 %. Dans le cadre de la consolidation fiscale entreprise par ces pays, particulièrement soumis à la pression des marchés financiers, des mesures de limitation de la masse salariale des administrations publiques ont été décidées.

Dans la plupart des pays étudiés, l'avantage salarial dont jouissent les travailleurs du secteur public existe pour tous les sous-groupes de travailleurs, fût-ce dans des proportions variables. Ainsi, les écarts salariaux sont plus importants pour les femmes, pour les classes salariales inférieures, pour ceux qui n'exercent pas une fonction de superviseur et dans les branches de l'administration et de l'enseignement, mais ils sont plus limités dans la branche santé et action sociale. L'impact du niveau d'éducation sur l'écart salarial diffère quant à lui d'un pays à l'autre.

En Belgique, l'écart salarial entre secteurs est l'un des plus limités parmi les pays étudiés, quelle que soit la source statistique utilisée. Selon les données macroéconomiques, il serait légèrement défavorable aux salariés du secteur public. Selon les données microéconomiques, où les salaires sont corrigés pour prendre en compte les caractéristiques individuelles - genre, ancienneté ou âge, niveau de formation, position managériale ou non -, le salaire serait légèrement plus élevé dans le secteur public que dans le secteur privé. Les écarts sont, dans le cas de plusieurs groupes de travailleurs, à ce point limités en Belgique qu'ils ne sont pas statistiquement significatifs. Cette relative faiblesse des écarts en Belgique tient principalement à des salaires moyens relativement élevés dans le secteur privé, ceux dans le secteur public étant proches de ceux en vigueur dans de nombreux pays européens.

---

<sup>1</sup> Bisciari P., B. Eugène et L. Van Meensel (2009), « L'emploi public en Belgique », BNB, *Revue économique*, 55-70, juin.

Le niveau des salaires publics en Belgique semblant se justifier si on les compare aux salaires dans le secteur privé, l'éventuelle réduction des dépenses publiques en matière de masse salariale dans le cadre de l'assainissement budgétaire nécessaire devrait, compte tenu des caractéristiques respectives des salariés des deux secteurs, en priorité passer par une limitation de l'emploi public.